



**PRÉFECTURE
DE LA GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2021-234

PUBLIÉ LE 16 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

PREFECTURE - DCL / BRGE

971-2021-09-14-00003 - Arrêté DCL/BRGE du 14 septembre 2021 portant modification de l'arrêté DCL/BRGE du 13 septembre 2021 fixant la liste de candidats pour les élections 2021 des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe (18 pages)

Page 3

971-2021-09-14-00004 - Arrêté DCL/BRGE du 14 septembre 2021 fixant les tarifs maximaux de remboursement des frais d'impression des documents de propagande électorale pour les élections 2021 des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe (4 pages)

Page 22

SECRETARIAT GENERAL / Bureau de la coordination interministérielle

971-2021-09-15-00002 - Arrêté du 15 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 07 janvier 2021 portant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de la directrice du secrétariat général commun départemental de la Guadeloupe (4 pages)

Page 27

PREFECTURE - DCL

971-2021-09-14-00003

Arrêté DCL/BRGE du 14 septembre
portant modification de l'arrêté DCL/BRGE du
13 septembre 2021
fixant la liste de candidats pour les élections
2021 des membres de la chambre
de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la Réglementation Générale et des Élections**

**Arrêté DCL/BRGE du 14 SEP. 2021
portant modification de l'arrêté DCL/BRGE du 13 septembre 2021
fixant la liste de candidats pour les élections 2021 des membres de la chambre
de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe**

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

- Vu** le Code de l'artisanat ;
- Vu** le Code électoral ;
- Vu** le décret modifié n°99-433 du 27 mai 1999 relatif à la composition des établissements du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations et à l'élection de leurs membres ;
- Vu** le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de monsieur Alexandre ROCHATTE, en qualité de préfet de la région Guadeloupe, en outre représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin;
- Vu** l'arrêté SG/SCI 971-2020-09-01-003 du 1er septembre 2020 du préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire à Monsieur Sébastien CAUWEL, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe;
- Vu** l'arrêté ministériel du 1er avril 2021 fixant les dates du scrutin et de la campagne électorale en vue du renouvellement quinquennal des membres des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs chambres au niveau départemental ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DCL/BRGE du 27 août 2021 fixant les modalités de réception des candidatures en vue du renouvellement quinquennal des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DCL/BRGE du 13 septembre 2021 fixant la liste de candidats pour les élections 2021 des membres de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe ;

Vu les candidatures enregistrées dans les formes et les délais prescrits à la préfecture de la Guadeloupe ;

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'annexe de l'arrêté préfectoral DCL/BRGE du 13 septembre 2021 fixant la liste de candidats pour les élections 2021 des membres de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture

Arrête

Article 1^{er} - L'annexe de l'arrêté DCL/BRGE du 13 septembre 2021 fixant la liste de candidats pour les élections 2021 des membres de la chambre des métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe est remplacé par l'annexe joint au présent arrêté.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture de Guadeloupe et le président de la chambre régionale des métiers de l'artisanat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture, au siège de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat et inséré sur le site internet de la préfecture.

Basse-Terre, le

14 SEP. 2021

**Pour le préfet, et par délégation,
le Secrétaire général,**



Sébastien CAUWEL

Délais et voies de recours :

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. De même, il peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site www.telerecours.fr

Annexe
Élections des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la région Guadeloupe
Listes de candidats

Nom du responsable de la liste : HUBERT Gilbert Patrick

Liste n° 1 : Une nouvelle Voie pour l'Artisanat

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°1 tête de liste de la section départementale	HUBERT Gilbert Patrick	M	1963 Capesterre-Belle-Eau	Gérant Blanchisserie	Service	790.302.350 RM 971	ZAC de Dorville 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°2	BORATON ép. MENARD Sonia Marie-Louise	F	1967 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Soins Esthétiques	Service	398.477.562 RM 971	Immeuble Chataigne Ruelle des Aînés Morne Vergain 97139 LES ABYMES	N
N°3	DEBY Jérôme Steve	M	1984 Les Abymes	Gérant Travaux de Terrassement	Bâtiment	529.649.428 RM 971	Rue des Muscadiers Guery 97121 ANSE-BERTRAND	N
N°4	JACOBY-KOALY Rony Firmin	M	1972 Pointe-à-Pitre	Gérant Fabrication de Plats Préparés	Alimentation	750.073.082 RM 971	Route de Tamarin Chazeau 97139 LES ABYMES	N
N°5	REINE Berthe Aline	F	1967 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Couture	Fabrication	519.613.921 RM 971	404 Les Esses Duplex Le Raizet 97139 LES ABYMES	O
N°6	DESIREE Tania Gildas	F	1977 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Coiffure	Service	449.450.824 RM 971	33 Rue des Roses Le Raizet 97139 LES ABYMES	N
N°7	THEOPHILE Julien François	M	1986 Pointe-à-Pitre	Gérant Terrassement	Bâtiment	817.791.809 RM 971	Calvaire, L'Official 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°8	MORANDAIS Corinne Yolaine	F	1975 Basse-Terre	Propriétaire Exploitant Travaux Administratifs	Service	520.503.988 RM 971	Route de Roujol 97170 PETIT-BOURG	N
N°9	DORNADIN Pierre Daniel	M	1971 Les Abymes	Président Construction de Maisons Individuelles	Bâtiment	839.239.787 RM 971	Rocade Sud 97131 PETIT-CANAL	N

Liste n° 1 : Une nouvelle Voie pour l'Artisanat

Nom du responsable de la liste : HUBERT Gilbert Patrick

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°10	GODARD ép. PLUMAIN Diana	F	1969 Pointe-à-Pitre	Gérante Pressing	Service	824.972.541 RM 971	Montebello 97170 PETIT-BOURG	N
N°11	COCO ép. MAYEUX Marie Berthe	F	1970 Sainte-Anne	Propriétaire Exploitant Restauration Rapide	Alimentation	498.496.512 RM 971	Pavillon 97180 SAINTE-ANNE	N
N°12	HENRY Sébastien Abel	M	1980 Brou Sur Chantereine	Propriétaire Exploitant Menuiserie Aluminium	Bâtiment	798.364.147 RM 971	Rue Berton Gaston Jaspard 97139 LES ABYMES	N
N°13	LAURENT ép. CLOTILDE Yvelise	F	1978 Paris 11	Propriétaire Exploitant Soins Esthétiques	Service	518.778.048 RM 971	Bozon 97142 LES ABYMES	N
N°14	SAINT-AURET ép. SAINT- ELOI Mireille Sandrine	F	1979 La Désirade	Gérant Transformation Agro-Alimentaire	Alimentation	831.194.345 RM 971	Port de Pêche, Beausejour 97127 LA DESIRADE	N
N°15	MABIALAH Jacques Marcellin	M	1966 Capesterre-Belle-Eau	Propriétaire Exploitant Ferrermerie	Fabrication	514.856.442 RM 971	21 Rue Carangaise 97130 Capesterre-Belle- Eau	N
N°16	ELIEZER Yolande Vincent	F	1972 Saint-Claude	Propriétaire Exploitant Artisanat d'art	Fabrication	838.130.706 RM 971	81 l'ilet Bourg 97116 POINTE-NOIRE	O
N°17	RAMASSAMY Evans Boris	M	1989 Les Abymes	Gérant Pâtisserie Boulangerie	Alimentation	807.862.073 RM 971	Boulevard Hegesippe Ibène 97180 PETIT-CANAL	N
N°18	THORINIUS Harry	M	1958 Lamentin	Gérant Menuiserie Aluminium	Fabrication	480.689.280 RM 971	Section Vincent 97129 LAMENTIN	N
N°19	SALIBUR Tracy Gisele	F	1991 Les Abymes	Gérant Restauration Rapide	Alimentation	800.140.634 RM 971	Centre Commercial de Bellevue 97170 PETIT-BOURG	N

Liste n° 1 : Une nouvelle Voie pour l'Artisanat

Nom du responsable de la liste : HUBERT Gilbert Patrick

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°20	VIRASSAMY Bruno Lucien	M	1976 Les Abymes	Président Autres Activités de Nettoyage	Service	808.550.016 RM 971	Chemin des Mahoganys Balin 97131 PETIT-CANAL	N
N°21	PYRAME ép. RAMSAMY Mirna Jeanne	F	1968 Trois-Rivières	Gérant Transformation Agro-Alimentaire	Alimentation	494.618.820 RM 971	8 Lot de Moreau 97128 GOYAVE	N
N°22	NEGRIT Constant Guillot	M	1959 Le Gosier	Gérant Boulangerie Pâtisserie	Alimentation	537.837.254 RM 971	Zac de Nolivier 97115 SAINTE-ROSE	N
N°23	LEGUIER Philippe	M	1961 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Peintre en Lettres Décorateur	Fabrication	322.863.531 RM 971	ZA de Beausoleil 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°24	DORE Viviane	F	1957 Rivière-Pilote	Propriétaire Exploitant Repassage	Service	482.034.279 RM 971	16 Vieux-Bourg Abymes 97139 LES ABYMES	N
N°25	KICHENIN Josue Julien	M	1977 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Rénovation du Bâtiment	Bâtiment	519.822.449 RM 971	1 Lot. Les Palmiers Lasserre 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°26	CORVO Harry Agathe	M	1968 Basse-Terre	Propriétaire Exploitant Installation Électrique	Bâtiment	813.281.383 RM 971	Rue du Petit Morne Dos d'Ane 97113 GOURBEYRE	N
N°27	BRANCOUR Marie-Christine	F	1962 Capesterre-Belle-Eau	Propriétaire Exploitant Couture	Fabrication	384.671.921 RM 971	Bld Patrick Saint Eloi Vieux-Bourg 97142 LES ABYMES	O
N°28	FULBERT Thierry Patrick	M	1977 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Autres Travaux de Finition	Bâtiment	480.637.495 RM 971	569 Route La Croix 97160 LE MOULE	N
N°29	POPOTE Nicolas Guillaume	M	1979 Paris 12	Propriétaire Exploitant Installation Antennes	Fabrication	523.738.359 RM 971	Rue Leodate Zami Fond Bambou 97142 LES ABYMES	N

Liste n° 1 : Une nouvelle Voie pour l'Artisanat

Nom du responsable de la liste : HUBERT Gilbert Patrick

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°30	LAMBOURDIERE ép. LOMBION Marie-Françoise Julienne	F	1965 Trois-Rivières	Propriétaire Exploitant Peinture	Bâtiment	789.236.163 RM 971	Bequette 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°31	DJANOU Germain Victor	M	1959 Capesterre-Belle-Eau	Gérant Garagiste	Service	530.935.170 RM 971	Impasse Augustin Fresnel ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°32	TRANCHOT Agnès Clotilde	F	1966 Pointe-à-Pitre	Gérant Fleuriste	Service	501.117.931 RM 971	Zone Commerciale de Dorville 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°33	NABAJOH Harry Laurent	M	1967 Les Abymes	Gérant Pâtisserie Boulangerie	Alimentation	443.247.747 RM 971	09 Zone Industrielle deVince 97170 PETIT-BOURG	N
N°34	CLARAC ép. JARNET- NOMEDE Nadia Taelle	F	1982 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Coiffure	Service	802.089.201 RM 971	Rue Félix Eboué 97131 PETIT-CANAL	N
N°35	INAMO Malick Manuelli	M	1981 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Autres Activités de Nettoyage	Service	535.124.390 RM 971	Les Mangles 97131 PETIT-CANAL	N

Liste n° 2 : ARTISANS EN ACTION

Nom du responsable de la liste : FOY Gabriel Charles

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N° 1 tête de liste de la section départementale	FOY Gabriel Charles	H	1970 TERRE-DE-HAUT	Maître pâtissier / Maître boulanger	Alimentation	789.862.208 RM97	IMM Technopolis II 18 Lot AGAT ZI de Jarry 97122 BAIE-HAUT	N
N°2	SIOUNANDAN ELPHENOR Florentine Micheline	F	1967 PORT-LOUIS	Maître Fleuriste	Services	817.919.749 RM97	Centre commercial la Rocade 2 Grand-Camp 97142 LES ABYMES	N
N°3	GUILLAUME Mike	H	1990 TROIS-RIVIERES	Gérant Imprimerie	Fabrication	827.495.862 RM97	LA PLAINE MORNE 5 JOURS 97130 CAPESTERRE BELLE EAU	N
N°4	RELMY-MADINSKA CALABRE Magguy Colette	F	1964 LES ABYMES	Gérante Maintenance équipement de Transport	Fabrication	815.042.510 RM97	ZA du Débarcadère 97131 PETIT-CANAL	N
N°5	AHOUA Manuel Xavière	M	1980 POINTE-A-PITRE	Gérant collecte et traitement des eaux usées	Services	824.008.734 RM97	21 Rue Faustin Delimestre 97131 PETIT-CANAL	N
N°6	CARABIN Bernadine Claudy	F	1967 GRAND-BOURG DE MARIE-GALANTE	Couturière	Fabrication- Métier d'Art	477.680.300 RM97	802 Résidence les Cotonniers section Crâne 97129 LAMENTIN	O
N°7	DUPLESSIS-TOBIE Ludovic Patrick	M	1987 ABYMES	Charpentier couvreur	Bâtiment	820.725.166 RM97	LES MANGLES 97131 PETIT CANAL	N
N°8	POMMIER Paméla Sylvanie	F	1974 BASSE-TERRE	Constructeur de Bâtiment	Bâtiment	851.934.927 RM97	1330 Rue Rosie DOUGLAS Chemin de Gensolin 97111 MORNE A L'EAU	N
N°9	VIRASSAMYDominique Hortense	M	1961 SAINT-CLAUDE	Couturier	Fabrication- Métier d'Art	384.816.880 RM97	14 Lot les Hauts de la Marina 97113 GOURBEYRE	O
N°10	COUCHY TAKOUR Marie- Dominique Nathalie	F	1967 POINTE-A-PITRE	Boucher Traiteur	Alimentation	450.053.871 RM97	25 Rue du Cimetière Centre Commercial RIGAUD 15 IMM SCI EUGENE 2 BAT L AVOCATIER 97111 MORNE A L'EAU	N

Liste n° 2 : ARTISANS EN ACTION

Nom du responsable de la liste : FOY Gabriel Charles

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°11	MANLIUS Mathurin Edouard	M	1961 POINTE-A-PITRE	Primeur Transformation et Distribution de Fruits et Légumes	Alimentation	752.575.159 RM97	ZAC DE FORT ILES 97128 GOYAVE	N
N°12	CHATEAUNEUFStéphanie	F	1982 POINTE-A-PITRE	installatrice vente et sav de bornes électriques	Services	511.871.246 RM97	Chemin des pois d'Angoles ZAC de Lauréal 97160 LE MOULE	N
N°13	MONDUC Murat	M	1975 MORNE-A L'EAU	Constructeur de Bâtiments et Travaux Publics	Bâtiment	350.283.305 RM97	Espérance 97111 MORNE A L'EAU	N
N°14	GATBELZA SHEIKBOUDHOU Karine Aline	F	1980 CHATENAY-MALABRY	Maquilleuse professionnelle	Services	833.357.874 RM97	Route du Raizet Vieux Bourg 97142 LES ABYMES	N
N°15	PARSHAD Francis	M	1980 POINTE-A-PITRE	Taxiteur	Services	788.834.976 RM97	Section Desbonnes 97118 SAINT-FRANCOIS	N
N°16	CELAURE TONTON Véronique	F	1985 LES ABYMES	Lapidaire	Fabrication	791.346.844 RM97	Morne Cybelle Le Souffleur 97124 LA DESIRADE	O
N°17	MIATH Jean-Charles	M	1959 LES ABYMES	Peintre en Bâtiment	Bâtiment	838.384.147 RM97	Chemin de Carrère Caraque 97139 ABYMES	N
N°18	ZOZO Jack Jean	M	1962 CAPESTERRE-BELLE-EAU	Boulangier Pâtissier	Alimentation	333.274.066 RM97	502 Résidence Paul Mado 97128 GOYAVE	N
N°19	NESTAR Lambert	M	1961 ABYMES	Prothésiste Dentaire	Fabrication	400.769.949 RM97	3 Rue Lionel Méloir 97160 LE MOULE	N
N°20	MINATCHY Prércilla Christelle	F	1991 SAINT-CLAUDE	Boucher	Alimentation	848.995.759 RM97	Boucherie Traiteur Quality Immeuble Le reflet KARUKERALI Lot 7 Colin 97170 PETIT BOURG	N

Liste n° 2 : ARTISANS EN ACTION

Nom du responsable de la liste : FOY Gabriel Charles

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°21	SHILLINGFORD Sylvie Alberte	F	1968 SAINT-CLAUDE	Production et commercialisation de plats - Restauratrice	Alimentation	850.222.548 RM97	LE MARCHÉ DES ILES Plage de Malendure 97125 BOUILLANTE	N
N°22	CLEMENCE Amadou Soa Josué	M	1985 LES ABYMES	Réparateur et Maintenance Informatique	Services	488.597.881 RM97	5 Lot Main Courante 97120 PETIT-BOURG	N
N°23	LEGUILLOCHET Claire Sidonie Marie	F	1981 LONGJUMEAU	Photographe	Services	487.533.481 RM97	LE MOUILLAGE CZ SARL SOUS LE VENT 97137 TERRE-DE-HAUT	N
N°24	GOURDINE-BATCHOU Kenny	M	1991 POINTE-A-PITRE	Marchand ambulant	Alimentation	813.550.498 RM97	128 Impasse des Pompons Section Fougères 97170 PETIT-BOURG	N
N°25	MATHIEU Daniel	M	1981 LES ABYMES	Luthier	Fabrication- Métier d'Art	513.511.857 RM97	Rue Esnard Montauban 97190 LE GOSIER	O
N°26	SOUKAI Irène	F	1965 LES ABYMES	Boulangier	Alimentation	810.590.869 RM97	Section Bazin 97131 PETIT CANAL	N
N°27	MOUTOUSSAMY Jonathan Albert	M	1983 LES ABYMES	Maçonnerie Travaux Publics Assainissement	Bâtiment	815.038.948 RM97	BRAGELOGNE PLAINE SIMONIERE 97118 SAINT FRANCOIS	N
N°28	AZARIAH Sandra Marcelle	F	1972 POINTE-A-PITRE	Coiffeuse	Services	508.160.256 RM97	62 ZAC DE DORVILLE DALCIAT 97122 BAIE MAHAULT	N
N°29	IRENEE Jean-Luc Albert	M	1970 LES ABYMES	Marquage industrielle et Publicitaire - Gérant	Fabrication	499.155.455 RM97	ZAC DE NOLIVIER SCI AVENIR 97115 SAINTE ROSE	N
N°30	ANDRE Bruno	M	1971 POINTE-A-PITRE	Charpentier Couvreur	Bâtiment	753.648.419 RM97	35 rue de Nérée Impasse Groferland 97136 LES ABYMES	N

Liste n° 2 : ARTISANS EN ACTION

Nom du responsable de la liste : FOY Gabriel Charles

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°31	GLOIRASSE WABER Danielle Katia	F	1967 LES ABYMES	Gérante	Alimentation	523.196.061 RM97	Maisoncelle 97131 PETIT-CANAL	N
N°32	ELIEZER Franck Léon	M	1965 MORNE A L'EAU	Boucher	Alimentation	817.794.704 RM97	9 Rue Lethière Résidence Les Icaques 97180 SAINTE-ANNE	N
N°33	M'SADDEK Karima	F	1961 LA TRONCHE L'ISERE	Brodeuse	Fabrication	439.741.398 RM97	120 RESIDENCE CITRONNELLES MOUDONG CENTRE 97122 BAIE MAHAULT	N
N°34	JOSEPH Christian Raoul	M	1958 GOURBEYRE	Fleuriste	Services	387.788.821 RM97	BLD DU GENERAL DE GAULLE PRES DU MARCHÉ 97100 BASSE TERRE	N
N°35	JOYEUX Lambert Gregory	M	1986 SAINT-CLAUDE	Pâtissier Chocolatier	Alimentation	849.921.085 RM97	22 rue Jean Calot 97137 TERRE DE HAUT	N

Liste n° 3 : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Nom du responsable de la liste: VAINQUEUR Simon Giraubert

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°1 tête de liste de la section départementale	VAINQUEUR Simon Giraubert	M	1964 Les Abymes	Boucher Charcutier Traiteur	Alimentation	812 034 734 RM 97	53 Lotissement Belcourt 97122 Baie-Mahault	N
N°2	LASSERRE Franck Darius	M	1960 Basse-Terre	Ambulance Propriétaire Exploitant	Services	334 255 379 RM 97	65 rue du Général De Lacroix 9714 Trois-Rivières	N
N°3	KANCEL Alexandra Térésa	F	1985 Les Abymes	Gérante Tôlerie Peinture Réparation Mécanique	Services	415 219 948 RM 97	Route de la Riviera 97190 Le Gosier	N
N°4	DERREL Patrick Nicolas	M	1960 Capesterre de Marie- Galante	Propriétaire Exploitant Électricité, Bâtiment Industriel	Bâtiment	343 971 008 RM 97	33 Résidence Groupe Elsy 97139 Les Abymes	N
N°5	DARLY Nadine	F	1970 Basse-Terre	Gérante tout travaux du Bâtiment et Travaux Publics	Bâtiment	440 482 941 RM 97	Rue Ferdinand Lobeau Bourg 97119 Vieux-Habitant	N
N°6	PALMIER Dominique Florent	M	1965 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, Gemmologie	Fabrication Métiers d'art	438 740 474 RM 97	Local n°10 La Baie Centre Commercial la Baie Side 97160 Le Moule	O
N°7	RAMASSAMY Jean-Yves Jôel	M	1958 Pointe-à-Pitre	Gérant toutes Activités Professionnelles dans le Secteur	Fabrication	442 620 514 RM 97	Doyon 97130 Capesterre Belle-Eau	N
N°8	DESCOTEAUX Juliette	F	1962 Pointe-à-Pitre	Gérante Pompes Funèbres	Services	350 144 457 RM 97	Rue Saint-Cyr Pagésy 97116 Pointe Noire	N
N°9	ASYC Passion Jean-Marie	M	1967 Les Abymes	Locataire Gérant Boulangerie, Pâtisserie Plat à Emporter	Alimentation	448 652 685 RM 97	Mathurin 97190 Le Gosier	N
N°10	AZOR Chantal Nathalie	F	1970 Pointe-à-Pitre	Gérant Boulangerie Pâtisserie Plats Cuisinés	Alimentation	481 693 943 RM 97	51 rue Becquerel Imm TSAHAL 97122 Baie-Mahault	N

Liste n° 3 : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Nom du responsable de la liste: VAINQUEUR Simon Giraubert

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°11	CARIEN Euloge Dominique	M	1969 Morne à l'Eau	Gérant Travaux de Terrassement-démolition VRD	Bâtiment	502 072 523 RM 97	Belloc 97118 Saint-François	N
N°12	JOURREAU Ange Barbe	M	1959 Saint-Claude	Gérant Traiteur, restauration Boulangerie	Alimentation	481 400 661 RM 97	Rue Ti Coq Guillaume David 97139 Les Abymes	N
N°13	DECOUBA Marie-Céline	F	1981 Plessis Bouchard (95)	Gérante Activités de Transport de Voyageurs	Services	532 365 863 RM 97	Dubédou Route du Gouffre 97118 Saint-François	N
N°14	DARIN Patrick Gérard	M	1981 Grand-Bourg	Gérant Production d'Enrobé à Froid	Fabrication	489 183 178 RM 97	Folle Anse Grand-Bourg 97112 Grand-Bourg	N
N°15	BREGMESTRE Marie-Hélène Vincent	F	1967 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Coiffure à Domicile	Services	531 672 160 RM 97	101 Résidence Mateliane L'Aiguille 97128 Goyave	N
N°16	SINNAN-RAGAVA Freddy Delphin	M	1975 Petit-Canal	Président Construction tout corps de Métiers- Études	Bâtiment	841 729 205 RM 97	Les Mangles Villa Sinnan Freddy 97131 Petit-Canal	N
N°17	NICOLAS Gaétane Elisabeth	F	1974 Lamentin	Propriétaire Exploitant Artisanat d'art Fabrication de Bijoux	Services	513 700 922 RM 97	Impasse Desbonnes 97129 Lamentin	O
N°18	BIRAS Harry Albert	M	1964 Pointe-à-Pitre	Gérant Fabrication de Cercueils tous Éléments	Fabrication	339 810 004 RM 97	Ancienne Usine Blanchet 97111 Morne-A-l'eau	N
N°19	ROMELLE Keza Julie	F	1992 Les Abymes	Micro Entrepreneur Coiffure à Domicile	Services	817 978 505 RM 97	477 Route de Sainte Marguerite 97160 Le Moule	N
N°20	MARIE-JOSEPH Claudia Jeanne	F	1971 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Coiffure	Services	491 296 059 RM 97	63 Rue des Roses Raizet 97142 Les Abymes	N

Liste n° 3 : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Nom du responsable de la liste: VAINQUEUR Simon Giraubert

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°21	MOHANDIR Mike Patrice	M	1986 Conflans St-Honorine (78)	Gérant Transport de Malades en Ambulance	Services	353 540 180 RM 97	71 centre Commercial de Petit-Pérou 97142 Les Abymes	N
N°22	MORIS Patrice Thérèse	M	1962 Basse-Terre	Gérant Transformation et Conservation de Boucherie	Alimentation	525 155 545 RM 97	Marina de rivière Sens Rés. Beau regard Lot N°13 rez-de-chaussée 97113 Gourbeyre	N
N°23	MAGLOIRE-NEGRIT Marie-Armélie Odile	F	1961 Pointe-à-Pitre	Gérant Construction de Villa	Bâtiment	813 629 995 RM 97	14 Lotissement Faraux 97139 Les Abymes	N
N°24	LAFAGES Mario	M	1963 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Fabrication de Crèmes Glaces et Sorbets	Alimentation	850 463 258 RM 97	12 Bergevin Zone Artisanale 97110 Pointe-à-Pitre	N
N°25	ERDAN Jocelyne Juste	F	1959 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Restauration sur place et à Emporter	Alimentation	402 733 893 RM 97	Plage de la Chapelle 97121 Anse-Bertrand	N
N°26	ZAMI épouse ASYC Béatrice	F	1966 Pointe-à-Pitre	Boulangerie Pâtisserie repas à emporter – Conjoint Collaborateur	Alimentation	448 652 685 RM 97	Mathurin 97190 Le Gosier	N
N°27	VINCENT Rosan Marius	M	1966 Pointe-à-Pitre	Gérant Transport Public Routier de Personnes	Services	791 402 613 RM 97	Lieu-dit Fond Thézan 97180 Saint Anne	N
N°28	ARAMINTHE Marie-Georges Alphonse	F	1972 Les Abymes	Propriétaire Exploitant Coiffure	Services	529 870 933 RM 97	Pointe d'Or 533 Résidence Calebassier 5 97142 Les Abymes	N
N°29	SOPHIE Aurry Audrey	M	1988 Les Abymes	Présidente Installation de Machines de Production	Bâtiment	814 502 175 RM 97	15 Allée des Gaïacs Main Courante 97170 Petit-Bourg	N
N°30	CAMBRONE Philippe Luc	M	1961 Pointe-à-Pitre	Gérant vte loc Réparation Entretien Automobiles	Services	788 991 313 RM 97	Blanchard Beausoleil 97142 Les Abymes	N

Liste n° 3 : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR

Nom du responsable de la liste: VAINQUEUR Simon Giraubert

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°31	DAVID épouse SAMUEL Lynda Gontran	F	1976 Saint-Claude	Gérant Taxi location de voitures avec Chauffeur	Services	803 356 732 RM 97	74 Rue Gratien Parize Impasse Esdras 97120 Saint-Claude	N
N°32	GEOFFROY Lydia Victorine	F	1965 Pointe-à-Pitre	Propriétaire Exploitant Esthétique Massage Bien-Être	Services	498 860 238 RM 97	3 Rue Brissac 97110 Pointe-à-Pitre	N
N°33	IBO Justine Marie-Josée	F	1962 Capesterre Belle-Eau	Propriétaire Exploitant Fleuriste Décoration Florale	Services	405 326 018 RM 97	81 Paul Lacavé 97130 Capesterre Belle-Eau	N
N°34	RESON Ruddy Xavier	M	1973 Pointe-à-Pitre	Gérant Mécanique Générale Réparation - Auto. Vent.	Services	390 467 371 RM 97	Trioncelle 97122 Baie-Mahault	N
N°35	ROMAIN Patrick Parfait	M	1959 Trois-Rivières	Propriétaire Exploitant Charpente-Menuiserie et Agencement	Fabrication	327 489 050 RM 97	46 Route de Schoelcher 97114 Trois-Rivières	N

Liste n° 4 : L'ARTISANAT SOLIDAIRE

Nom du responsable de la liste : ADÉLAÏDE Michel Aurélien

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°1 tête de liste de la section départementale	ADÉLAÏDE Michel Aurélien	M	1959 POINTE-A-PITRE	Gérant Installateur gaz	BATIMENT	405.354.515	Ancienne Distillerie. DUBELLOY. 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°2	MANGO Patrick Philippe	M	1966 BASSE-TERRE	Propriétaire Exploitant Charpente	FABRICATION	343.915.252	ACOMAT. 97116 POINTE-NOIRE	N
N°3	ADÉLAÏDE Jocelyne Marie-Angé	F	1971 POINTE-A-PITRE	Gérant Contrôle Technique	SERVICES	441.913.019	Rte de LASSERRE. Imm SOUDRON. 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°4	GANNÉ Mickaëla Jocelyne Maria	F	1974 VIRE (14)	Président Fabric. De PLATS PREP.	ALIMENTATION	832.610.117	Section ROUJOL-97131 PETIT-CANAL	N
N°5	MANGO Alain Zoé	M	1967 BASSE-TERRE	Propriétaire Exploitant Charpente	BATIMENT	350.157.673	ACOMAT. 97116 POINTE-NOIRE	N
N°6	BRETER Jules Louis	M	1962 LAMENTIN	Propriétaire Exploitant couture	FABRICATION	329.821.888	rue de la REPUBLIQUE-97129 LAMENTIN	O
N°7	CORNÉLIE Jacques Didier dit Philippe	M	1969 POINTE-A-PITRE	Gérant Peinture Centre automobile	SERVICES	480.718.451	GEFFRIER. 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°8	OBERTAN Harry Godefroy	M	1963 SAINT-CLAUDE	Propriétaire Exploitant Boulangerie Pâtisserie	ALIMENTATION	335.214.714	rue de la République. 97116 POINTE-NOIRE	N
N°9	PHAËTON épouse ROCHE Aristide Katy	F	1968 MORNE-A-L'EAU	Gérant Costruction	BATIMENT	801.793.522	BRION LEBRAIRE-97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°10	ALDINI Myriam	F	1974 LES ABYMES	Propriétaire Exploitant COUTURE	FABRICATION	441.252.491	4 rue BEBIAN-97111 MORNE-A-L'EAU	N

Liste n° 4 : L'ARTISANAT SOLIDAIRE

Nom du responsable de la liste : ADELAÏDE Michel Aurélien

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°11	CHIRLIAS Claude François	M	1986 SAINT-CLAUDE	Gérant Réparation automobile	SERVICES	498.368.950	5 rue communale de MAHAULT- 97116 POINTE-NOIRE	N
N°12	RISEDEMONDE Eddy Daniel	M	1974 Les ABYMES	Président MEUNERIE	ALIMENTATION	820.935.013	BOREL- 97129 LAMENTIN	N
N°13	THIBUS Henry Christoph	M	1959 POINTE-A-PITRE	Président Fabrication Menuiserie ALU.	BATIMENT	830.475.430	44 rue BECQUEREL- Imm. ACTUALIS- 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°14	PERNELLE Marie-Claude Patricia	F	1965 EPINAY-SUR-SEINE	Gérant Imprimerie	FABRICATION	803.677.921	14 rue Courdroie de Lauroéal. 97160 LE MOULE	N
N°15	PECCATUS Rosy Crépin	F	1971 POINTE-A-PITRE	Propriétaire Exploitant TAXI	SERVICES	841.824.659	21 rue GUSTAVE- 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°16	FARO Rudy Fiacre	M	1962 LES ABYMES	Gérant Boulang. Pâtisserie Traiteur	ALIMENTATION	409.868.783	Rue FELIX EBOUE. IMM. NABAJO TH. 97139 LES ABYMES	N
N°17	DRYMON Claude Gilbert	M	1966 SAINTE-ANNE	Président Constructeur	BATIMENT	820.754.612	RTE DE LA CHAINE- ST FELIX- 97190 LE GOSIER	N
N°18	SURVILLE-BARLAND Sylvestre Sully	M	1967 MORNE-A-L'EAU	Propriétaire Exploitant CHARPENTE	FABRICATION	431.984.640	139 LOT. LES MANGUIERS- 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°19	TREFLE Micheline Lucette	F	1974 POINTE-A-PITRE	Présidente MENAGE COURANT	SERVICES	843.394.222	1422 Res. CIBONEYE BT. 14- BERGEVIN- 97110 PAP	N
N°20	BERCHEL Katty Maxime	F	1962 POINTE-A-PITRE	Micro-Entrepreneur COUTURE	FABRICATION	802.965.814	13 rue Félix EBOUE-97170 PETIT-BOURG	O

Liste n° 4 : L'ARTISANAT SOLIDAIRE

Nom du responsable de la liste : ADÉLAÏDE Michel Aurélien

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°21	AGAPÉ épouse IPHOSE Katia Toussine	F	1973 LES ABYMES	Président CONSTRUCTION	BATIMENT	843.281.551	GUERY- 97121 ANSE- BERTRAND	N
N°22	HIBADE Serge Julien	M	1971 SAINT-CLAUDE	Propriétaire Exploitant MENUISERIE	FABRICATION	410.681.241	ZA DE PETITE PLAINE- GOMMIER- 97116 PTE NOIRE	N
N°23	MAKAÏA Corinne Stanislas	F	1971 POINTE-A-PITRE	Gérant LAVERIE PRESSING	SERVICES	479.841.413	25 rue du Cimetière- SCI EUGENE- 97111 MORNE-A- L'EAU	N
N°24	LUCOL Bernard Yolande	M	1961 PETIT-CANAL	Gérant BOULANGERIE PATISSERIE	ALIMENTATION	491.442.059	LASSERRE- 97111 MORNE- A-L'EAU	N
N°25	SAMSON Henri Parfait	M	1967 SAINT-CLAUDE	Propriétaire Exploitant POSE MENUIS. ALU.	BATIMENT	447.897.778	7 rue FONDS CURE- 97137 TERRE-DE-HAUT	N
N°26	LABECA Harry Jean-Baptiste	M	1964 POINTE-A-PITRE	Propriétaire Exploitant MENUISERIE	FABRICATION	382.029.908	CADET- 97115 STE-ROSE	N
N°27	ALOPH Berthe Louise	F	1959 MORNE-A-L'EAU	Propriétaire Exploitant Coiffure	SERVICES	332.121.425	rue Abbé GREGOIRE- 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°28	PALMISTE Mariano Landry	M	1978 POINTE-A-PITRE	Propriétaire Exploitant Fab. confiserie	ALIMENTATION	449.889.831	39 Avenue VITAL BORIFAX- 97121 ANSE- BERTRAND	N
N°29	BIHARY Alex Godefroy	M	1969 POINTE-A-PITRE	Gérant CONSTRUCTION	BATIMENT	524.964.301	15 ZAC DE NOLIVIER- 97115 STE-ROSE	N
N°30	PAUL-JOSEPH Lisette Maximilienne	F	1970 POINTE-A-PITRE	Propriétaire Exploitant COUTURE	FABRICATION	399.757.483	Impasse ZENARD- 97139 LES ABYMES	O

Liste n° 4 : L'ARTISANAT SOLIDAIRE

Nom du responsable de la liste : ADELAÏDE Michel Aurélien

	Nom de famille/nom d'épouse/prénoms	Sexe (F/M)	Année/ Lieu de naissance	Profession	Catégorie d'activité	N° immatriculation au RM	Adresse du siège de l'entreprise	Inscription dans la section des métiers d'arts du RM (O/N)
N°31	DEMBEDYDY Henri André	M	1963 SAINTE-ROSE	Gérant FABRICATION DE BIJOUX	SERVICES	379.208.374	LE BOYER- 97115 STE-ROSE	O
N°32	BEAUCHET David Gilbert	M	1971 SAINT-DENIS (93)	Gérant PREPARATION DE PRODUITS A BASE DE VIANDE	ALIMENTATION	444.385.207	4 CONVENANCE GATE CENTER- 97122 BAIE-MAHAULT	N
N°33	NOBIAL Georges Henri	M	1966 MORNE-A-L'EAU	Propriétaire Exploitant MACONNERIE	BATIMENT	404.363.202	LASSERRE- 97111 MORNE-A-L'EAU	N
N°34	BELLETERRE Fanélla Antoinette	F	1965 TROIS-RIVIERES	Gérant COIFFURE	SERVICES	417.677.200	CC LACROIX- 97119 VIEUX-HABITANTS	N
N°35	GONZALEZ épouse OBERTAN Olga	F	1976 SAINT-DOMINGUE	Gérant COIFFURE	SERVICES	521.961.516	181 rue de la République- 97116 PTE-NOIRE	N

PREFECTURE - DCL

971-2021-09-14-00004

Arrêté DCL/BRGE du 14 septembre 2021
fixant les tarifs maximaux de remboursement des
frais d'impression
des documents de propagande électorale pour
les élections 2021 des membres
de la chambre de métiers et de l'artisanat de la
Guadeloupe

Arrêté DCL/BRGE du 14 SEP. 2021
fixant les tarifs maximaux de remboursement des frais d'impression
des documents de propagande électorale pour les élections 2021 des membres
de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;

- Vu** le Code de l'artisanat ;
- Vu** le Code électoral ;
- Vu** le décret modifié n°99-433 du 27 mai 1999 relatif à la composition des établissements du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs délégations et à l'élection de leurs membres ;
- Vu** le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination de monsieur Alexandre ROCHATTE en qualité de préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, en outre, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 1er avril 2021 fixant les dates du scrutin et de la campagne électorale en vue du renouvellement quinquennal des membres des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs chambres au niveau départemental ;
- Vu** l'arrêté SG/SCI 971-2020-09-01-003 du 1er septembre 2020 du préfet de la région Guadeloupe, représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire à Monsieur Sébastien CAUWEL, secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe ;
- Vu** l'arrêté préfectoral DCL/BRGE du 27 août 2021 portant constitution de la commission départementale d'organisation de l'élection des membres de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe – scrutin du 14 octobre 2021 ;
- Vu** les arrêtés préfectoraux DCL/BRGE des 13 et 14 septembre 2021 fixant la liste de candidats pour les élections 2021 des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture

Arrête

Article 1^{er} – Les caractéristiques des bulletins de vote, circulaires et affiches que les listes de candidats sont autorisés à utiliser pour les élections des membres à la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe pour le scrutin 2021 sont fixées comme suit :

A) Bulletins de vote

Les bulletins de vote, établis conformément aux déclarations de candidatures validées par le préfet compétent, précisent:

- en en-tête mention « Bulletin de vote » en police minimum 24 afin d'identifier clairement le bulletin de vote par rapport à la circulaire ;
- la date de clôture du scrutin ;
- le titre de la liste et le nom du responsable de la liste régionale et le nom du responsable de la section départementale de la liste ;

- la ou les organisations sous l'étiquette de laquelle la liste se présente le cas échéant, avec le(s) logo(s) ;
- le nom de famille, le prénom usuel et le sexe de chacun des candidats dont l'ordre de présentation est numéroté par département ;
- la catégorie d'activité des candidats (alimentation, bâtiment, fabrication, services) ou les initiales de chaque catégorie, éventuellement complétée par la mention « métiers d'art » ;
- la profession des candidats;
- le nom de la commune des candidats ou le code postal de l'établissement principal.

Les bulletins de vote ne dépassent pas le format 210 millimètres x 297 millimètres et sont réalisés sur papier blanc, d'un grammage de 60 grammes au mètre carré. L'impression recto verso des bulletins de vote est autorisée. L'impression du bulletin de vote doit être effectuée dans une couleur unique, y compris pour les logos. Les nuances et dégradés de couleur sont autorisés. Conformément aux dispositions de l'article R.27 du code électoral, la combinaison des trois couleurs nationales bleu, blanc et rouge n'est pas admise.

B) Circulaires

Les circulaires doivent ne comporter qu'un feuillet et ne pas dépasser le format 210 millimètres x 297 millimètres. Elles sont réalisées sur papier blanc, d'un grammage de 60 grammes au mètre carré. L'impression recto verso est autorisée. Conformément à l'article R.27 du code électoral, la combinaison des trois couleurs nationales bleu, blanc et rouge n'est pas admise, exception faite des logos.

C) Affiches

Le format maximal des affiches électorales est de 594 millimètres x 841 millimètres. Elles sont réalisées sur papier couleur de 64 grammes au mètre carré. La combinaison des trois couleurs n'est pas admise, exception faite des logos.

Article 2 – Les tarifs maxima de remboursement des frais de propagande engagés par les listes de candidats aux élections à la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de la Guadeloupe sont fixés comme suit:

Bulletins de vote		
	Le premier mille (hors taxe)	Le mille suivant (hors taxe)
Tarif	79,00 €	15,50 €
Circulaires		
Format	Le premier mille (hors taxe)	Le mille suivant (hors taxe)
Recto	174,00 €	52,70 €
Recto-verso	206,00 €	63,70 €
Affiches électorales		
Format maximal	La première hors taxe)	L'unité en plus (hors taxe)
594 mm x 841 mm	298,00 €	0,29 €

Article 3 – Les tarifs fixés à l'article 2 s'entendent hors taxes et comprennent tous les coûts de production (composition, papier, frais d'impression...). Les travaux de composition et d'impression des bulletins de vote et circulaires font l'objet du taux réduit de TVA. Les travaux de composition et d'impression des affiches sont soumis au taux normal de TVA. Ils ne peuvent s'appliquer qu'à des documents excluant tous travaux de photogravure dans la limite des frais réellement exposés par les listes de candidats. Les bulletins de vote, circulaires et affiches doivent être réalisés à partir de papier de qualité écologique répondant aux critères définis à l'article R.39 du code électoral.

Article 4 – Le tarif maxima de remboursement des frais d'affichage est fixé à 2,20 € hors taxe, l'unité. Les frais d'apposition des affiches supportent le taux normal de TVA.

Article 5 – Les quantités maximales des bulletins de vote, circulaires et affiches admises à remboursement sont fixées comme suit :

BULLETINS DE VOTE (Nombre d'électeurs inscrits + 10 %)	CIRCULAIRES (Nombre d'électeurs inscrits + 10 %)	AFFICHES (Une affiche par tranche complète de 200 électeurs + 10 %)
16 474 + 10 % = 18 121	16 474 + 10 % = 18 121	16 474 divisé par tranches complètes de 200 électeurs inscrits = 82 + 10 % = 91

Les bulletins de vote et circulaires doivent être remis à la commission d'organisation des élections **le jeudi 23 septembre 2021 entre 09h00 et 12h00.**

Article 6 – Les listes de candidats qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés par les électeurs ont droit au remboursement de leurs frais de propagande.

Article 7 – Les listes de candidats ne peuvent prétendre à remboursement que pour la reproduction d'un seul modèle d'affiche, d'un seul modèle de bulletin de vote et d'un seul modèle de circulaire.

Article 8 – La demande de remboursement doit, dans le délai de quinze jours qui suit la date de proclamation des résultats des élections, être soit adressée au secrétariat de la commission d'organisation des élections - Préfecture de la Région Guadeloupe – Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de la réglementation générale et des élections – Palais d'Orléans – Rue Lardenoy– 97100 BASSE-TERRE, sous pli recommandé avec avis de réception, soit déposée contre décharge à ce même secrétariat.

À la demande de remboursement doit être joint un exemplaire original de chacun des documents susceptibles d'être pris en compte pour la détermination du droit à remboursement, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux frais réellement exposés.

Article 9 – La commission se réunit, sur convocation de son président, dans le délai de 15 jours qui suit la date d'installation des membres nouvellement élus. Elle apprécie pour chaque demande la réalité et l'étendue du droit à remboursement. Elle peut entendre les intéressés et exiger toutes justifications complémentaires qu'elle estime nécessaires à son contrôle.

La commission délivre, s'il y a lieu, une attestation qui indique l'identité du bénéficiaire et fixe le montant de ses droits à remboursement. Contre remise de cette attestation, la chambre régionale de métiers et de l'artisanat procède au remboursement.

Article 10 - Le secrétaire général de la préfecture de Guadeloupe et le président de la chambre régionale de métiers de l'artisanat sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture, au siège de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat et inséré sur le site internet de la préfecture.

Basse-Terre, le 14 SEP. 2021

*Pour le Préfet, et par délégation,
le secrétaire général de la préfecture*



Sébastien CAUWEL

Délais et voies de recours :

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. De même, il peut être saisi par l'application informatique « télérécourus citoyens » accessible par le site www.telerecourus.fr

SECRETARIAT GENERAL

971-2021-09-15-00002

Arrêté du 15 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 07 janvier 2021 portant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de la directrice du secrétariat général commun départemental de la Guadeloupe



**Arrêté du 15 septembre 2021
modifiant l'arrêté du 7 janvier 2021 portant subdélégation de signature aux agents placés sous
l'autorité de la directrice du secrétariat général commun départemental de la Guadeloupe ,**

La directrice du SGC de la Guadeloupe,

- Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- Vu le code de la commande publique ;
- Vu la loi n° 46-451 du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'Etat ;
- Vu le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination du préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, en outre représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin – ROCHATTE (Alexandre) ;
- Vu le décret du Président de la République du 26 août 2020 portant nomination du secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe (classe fonctionnelle II) - M. CAUWEL (Sébastien) ;
- Vu l'arrêté du 30 décembre 1982 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- Vu l'arrêté du Premier ministre, du ministre de l'intérieur et du ministre des outre-mer, du 24 décembre 2020 portant nomination de Madame Claire JEAN-CHARLES, directrice du secrétariat général commun départemental de la Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté n° S70267800223158 du ministre de l'intérieur du 5 février 2021 portant changement d'affectation avec changement de résidence hors métropole de Madame Marie-André COPPRY, cheffe du CSPI à compter du 01/04/2021 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 971-2020-12-11-001 du 11 décembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun (SGC) de la Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 971-2020-12-14-006 du 14 décembre 2020 portant désignation des agents affectés au sein du SGC de la Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 5 janvier 2021 portant délégation de signature accordée à la directrice du secrétariat général commun de la Guadeloupe ;
- Vu l'arrêté du 07 janvier 2021 portant subdélégation de signature aux agents placés sous l'autorité de la directrice du secrétariat général commun départemental de la Guadeloupe ;

Considérant l'affectation d'un nouveau directeur par interim de l'immobilier et de la logistique ;

Arrête

ARTICLE 1^{ER} : Les articles 12 et 14 de l'arrêté du 07 janvier 2021 susvisé sont modifiés.

D – DIRECTION DE L'IMMOBILIER ET DE LA LOGISTIQUE

Article 2: L'article 12 de l'arrêté du 7 janvier 2021 susvisé est modifié comme suit : Délégation de signature est accordée sous l'autorité de Mme Claire JEAN-CHARLES à M. Didier FASSION, directeur par intérim de l'immobilier et de la logistique à l'effet de signer tous les actes relevant des attributions de sa direction :

- les correspondances à caractère courant,
- la conformité des copies de toutes pièces administratives.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Didier FASSION, délégation de signature est donnée, dans les mêmes conditions à Mme Monique GRENOT, responsable du service immobilier.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Monique GRENOT, délégation de signature est donnée, dans les mêmes conditions à Mme Lucile Maraton-Jabol, responsable du service logistique chacun dans leur périmètre de compétences.

Article 3: L'article 14 de l'arrêté du 7 janvier 2021 susvisé est modifié comme suit : Les agents désignés ci-après reçoivent délégation permanente à l'effet d'exécuter les actes de gestion relevant de leurs attributions et de signer les actes juridiques associés, dans les conditions limitatives ci-après, après avis conforme du service des achats :

- M. Didier FASSION, directeur par intérim de l'immobilier et de la logistique, jusqu'à un montant de 2 000 euros,
- Mme Monique GRENOT, responsable du service immobilier, jusqu'à un montant de 1 000 euros,
- Mme Lucile Maraton-Jabol, jusqu'à un montant de 1 000 euros,
- M. Roger BALON, gestionnaire des stocks, jusqu'à un montant de 1 000 euros.

Article 4: Les autres articles restent inchangés.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture et la directrice du secrétariat général commun sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Basse-Terre, le

~~La Directrice du Secrétariat général
commun de Guadeloupe~~

CLAIRE JEAN-CHARLES

Claire JEAN-CHARLES

Délais et voies de recours –

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Guadeloupe et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de la Guadeloupe dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

